

Constructeur (trice) aménageur (se) en marine de plaisance

RNCP1842 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	234s
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) constructeur (trice) aménageur(se) en marine de plaisance peut participer à la construction (à l'unité ou en série) et à la rénovation de l'ensemble des parties et des composants du bateau à l'exception de la motorisation et de l'accastillage (pose et entretien des aménagements intérieurs, installation de servitudes de bord courantes, fabrication des éléments en bois et en matériaux dérivés du bois). A cette fin, il (elle) travaille à partir d'un cahier des charges, de plans, de gabarits et d'épures parfois tracées par ses soins, conformément aux spécifications des architectes et des chefs de chantier.

Il (elle) intervient sur des bateaux de plaisance à voile ou à moteur, d'une taille moyenne comprise entre 6 et 12 mètres, construits en matériaux composites essentiellement. Les travaux de rénovation peuvent porter sur des bateaux à structure «composite», à structure «bois » et parfois même «métallique».

Le (la) constructeur(trice) aménageur(se) en marine de plaisance travaille parfois dans des espaces réduits, dans des positions inconfortables et peut être amené(e) à déplacer des charges lourdes ou encombrantes. Les exigences de la clientèle, en terme de qualité et de finition, requièrent de sa part, rigueur et méticulosité. Il (elle) doit appliquer strictement les consignes d'hygiène et de sécurité car des outillages et des produits toxiques à risques sont manipulés dans le cadre de ce travail.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. INSTALLER DES AMENAGEMENTS DE BORD DANS DES BATEAUX DE PLAISANCE

Poser des cloisons structurelles dans des bateaux de plaisance.

Poser des éléments de meubles et des meubles d'attache dans des bateaux de plaisance.

Poser des vaigrages et des habillages dans des coques de bateaux de plaisance.

Poser et raccorder des servitudes dans des bateaux de plaisance.

Poser les planchers dans des bateaux de plaisance.

Implanter les différents passages ou circuits d'alimentation des bateaux de plaisance.

2. FABRIQUER DES ELEMENTS DE COQUES ET DE PONTS, EN MATERIAUX COMPOSITES, POUR DES BATEAUX DE PLAISANCE

Réaliser les mères de moule d'éléments de coques ou de ponts de bateaux de plaisance.

Réaliser les moules d'éléments de coques ou de ponts des bateaux de plaisance.

Réaliser des pièces en composite d'éléments de coques ou de ponts de bateaux de plaisance.

3. FABRIQUER DES ELEMENTS EN BOIS POUR DES BATEAUX DE PLAISANCE

Fabriquer des éléments de cloisons et de mobiliers de bateaux de plaisance.

Poser des pontages teck à bord des bateaux de plaisance.
Fabriquer des éléments de ponts et de superstructures en bois et en contre-plaqué pour des bateaux de plaisance.
Réaliser des pièces structurelles de bateaux traditionnels en bois.
Construire des coques de bateaux de plaisance en bois moulé.
4. REPARER LES COQUES ET LES AMENAGEMENTS DE BORD DES BATEAUX DE PLAISANCE
Réparer les coques et les ponts en composite des bateaux de plaisance .
Réparer et entretenir un pontage teck de bateaux de plaisance.
Réparer ou modifier les aménagements de bord des bateaux de plaisance.
Rénover les panneaux vernis et les accessoires des bateaux de plaisance.
Calfater la coque des bateaux de plaisance.
Changer et réparer des éléments de coques de bateaux de plaisance en bois.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le (la) constructeur (trice) aménageur(se) en marine de plaisance exerce son activité dans les entreprises du secteur nautique : - chez un constructeur, en série ou à l'unité, de bateaux de plaisance à voile ou à moteur ;

- dans un chantier de maintenance de bateaux de plaisance.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Charpentier de marine.

Charpentier menuisier de marine.

Menuisier ébéniste de marine.

Stratifieur en bateau de plaisance.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP8767

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1842/>